



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question au Gouvernement n° 2286

Texte de la question

## LANCEMENT DU PLAN LECTURE

M. le président. La parole est à M. Gérard Menuel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Menuel. Monsieur le ministre de la culture et de la communication, les enquêtes successives, notamment celles conduites par votre ministère, montrent que la lecture traditionnelle est en régression continue dans notre pays depuis plus de vingt ans. Or l'accès à la lecture et aux livres est le plus souvent la porte d'entrée principale aux autres pratiques culturelles. Elle est aussi un formidable vecteur d'épanouissement personnel et d'ouverture au monde et aux autres.

Les bouleversements induits par la révolution numérique, s'ils contiennent des menaces de nouvelles fractures, ouvrent néanmoins de nouvelles opportunités pour redonner le goût de la lecture à nos concitoyens, notamment aux plus jeunes. Je salue, monsieur le ministre, votre volontarisme en matière de lutte contre l'illettrisme et votre souhait de développer, notamment chez les plus jeunes, le goût de la lecture.

Chacun le sait aussi, notre pays a la chance d'avoir sur l'ensemble de son territoire des bibliothèques publiques, ouvertes à tous et dont les collectivités territoriales ont la responsabilité. La question de la lecture dans notre société est un véritable enjeu de civilisation.

Monsieur le ministre, ma question est simple : quelles mesures comptez-vous prendre pour enrayer ce phénomène d'érosion et relancer les pratiques de lecture dans notre pays ?

M. le président. La parole est à M. Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication.

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député, pour remédier à l'érosion de la lecture, j'ai annoncé le 30 mars quatorze propositions fédératrices rassemblant le ministère de la culture et de la communication, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires. Ces quatorze propositions mobiliseront près de 100 millions d'euros, par redéploiement de crédits existants.

Voici les trois axes essentiels de cette action :

Premièrement, adapter les bibliothèques afin que la lecture sur écran et les nouvelles pratiques culturelles sur internet se développent dans de bonnes conditions. Je souhaite notamment mettre en oeuvre un contrat numérique pour les bibliothèques, afin qu'elles puissent moderniser leurs équipements. À ce jour, près de la moitié des bibliothèques publiques ne sont pas équipées. Je leur propose également d'étendre leurs horaires d'ouverture. À cet égard, je veux également rendre à la Bibliothèque publique d'information du centre Pompidou son rôle d'établissement national pilote.

Deuxième axe : encourager les opérations promouvant la médiation, notamment en direction des jeunes publics. Je propose aux collectivités des contrats territoires-lecture pour impulser une politique de mise en réseau permettant de mobiliser tous les acteurs. Je veux également mieux soutenir les associations oeuvrant au développement de la lecture dans les écoles, les bibliothèques et les quartiers, afin de passer de 600 000 à 2 millions d'enfants touchés. Je pense notamment à l'association d'Alexandre Jardin " Lire et faire lire ", qui mobilise de nombreux bénévoles aux côtés des professeurs.

Troisième axe, rendre plus efficace l'action des pouvoirs publics en matière de développement de la lecture, en travaillant à des systèmes partagés. Je lance aujourd'hui même à cet égard une nouvelle fête du livre dénommée " À vous de lire ", qui doit être une manifestation populaire et participative, ainsi qu'un véritable festival de lecture partout en France. À cet égard, la liste des intervenants est plus qu'encourageante.

M. le président. Je remercie les députés et les membres du Gouvernement qui assistent à la séance des questions au Gouvernement jusqu'à son terme.

### Données clés

**Auteur** : [M. Gérard Menuel](#)

**Circonscription** : Aube (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2286

**Rubrique** : Culture

**Ministère interrogé** : Culture et communication

**Ministère attributaire** : Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 2010